



Kinshasa, le

Le Directeur Général

N.I.F. : A 0707219 F

COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° 01/0039 /DGI/DG/IS/DESCOM/PPM/2020

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS RAPPELLE AUX CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES ET CEUX RELEVANT DU CENTRE DES IMPÔTS DE KINSHASA AINSI QUE CEUX NOUVELLEMENT TRANSFÉRÉS VERS LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES ET LE CENTRE DES IMPÔTS DE KINSHASA SUIVANT LA NOTE DE SERVICE N° 01/103/DGI/DG/DIRAF/DIGR/GR/KE/2020 DU 18 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉPERTOIRE GÉNÉRAL ACTUALISÉ DES CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA GESTION DES SERVICES REFORMÉS, ARRÊTÉ AU 31 JUILLET 2020, QU'ILS ACQUITTERONT L'IPR ET L'IERE SUR BASE DU FORMULAIRE DE **DÉCLARATION UNIQUE DES IMPÔTS, COTISATIONS SOCIALES ET CONTRIBUTIONS PATRONALES SUR LES RÉMUNÉRATIONS** AU GUICHET UNIQUE DES SERVICES CITÉS CI-HAUT (DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES ET CENTRE DES IMPÔTS DE KINSHASA).

TOUS LES AUTRES CONTRIBUABLES ACQUITTERONT LESDITS IMPÔTS SUR BASE DU FORMULAIRE DE DÉCLARATIONS SÉPARÉES UNIQUEMENT AUPRÈS DE LEURS SERVICES GESTIONNAIRES RESPECTIFS. LES COTISATIONS SOCIALES ET LES CONTRIBUTIONS PATRONALES SERONT ACQUITTÉES SUR BASE DES FORMULAIRES SPÉCIFIQUES AUPRÈS DES GUICHETS DE DIFFÉRENTES INSTITUTIONS CONCERNÉES (CNSS, INPP ET ONEM).

PAR AILLEURS, IL EST DEMANDÉ À TOUS LES CONTRIBUABLES DE VÉRIFIER LEURS SERVICES GESTIONNAIRES À PARTIR DU SITE WEB DE LA DGI À L'ADRESSE www.dgi.gouv.cd, DANS LA RUBRIQUE RÉPERTOIRE GÉNÉRAL.

FAIT À KINSHASA, LE

01 OCT 2020

Barnabé MUAKADI MUAMBA